

**CHAMPIONNAT**

**D'AQUITAINE**

**BMX**

**2010**

# REGLEMENT 2010

## BMX

### ARTICLE 1 – CHAMPIONNAT REGIONAL 2010

Le Comité Régional d'Aquitaine organise son CHAMPIONNAT REGIONAL sous la responsabilité de la C.D.B.M.X. en 1 épreuve.

### ARTICLE 2

1. Le Championnat Régional est accessible aux pilotes détenteurs d'une licence délivrée par la Fédération Française de Cyclisme.
2. La participation au Championnat d'Aquitaine est exclusivement réservée aux pilotes licenciés dans ledit comité, aucun pilote extérieur au comité ne sera autorisé à courir.

### ARTICLE 3 – CATEGORIES COURUES

Les catégories appliquées seront les catégories nationales FFC adaptées telles qu'à l'annexe I, et la réglementation associée sera appliquée.

### ARTICLE 4 – LE TITRE DE CHAMPION D'AQUITAINE B.M.X.

1. Le titre de champion d'aquitaine par catégorie ne sera décerné qu'à la condition qu'il y ait au minimum 5 pilotes classés au championnat régional.
2. Le titre de champion d'aquitaine sera décerné au pilote le mieux classé.
3. Le titre de champion d'aquitaine sera attribué dans les catégories précisées à l'annexe 1

### ARTICLE 5 – Film de course

4. Le déroulement de la compétition devra respecter le timing établi en annexe 2
5. **Les essais se feront par blocs**, les pastilles de diamètre 25mm collées en haut à gauche sur la plaque seront obligatoires :
  - a. bloc 1 : **Cruisers, pas de pastille** ;
  - b. Bloc 2 : **Benjamins et moins 20''**, pastille **rouge**,
  - c. Bloc 3 : **minimes et plus 20''**, pastille **verte**.

### ARTICLE 6 – RECOMPENSES DU CHAMPIONNAT REGIONAL

Les **3** premiers du championnat régional seront récompensés par une coupe ou un trophée à la charge du comité d'Aquitaine.

## **ARTICLE 8 – CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DE REGION**

Le pilote engagé dans une catégorie marque les points de la place qu'il obtient le jour de l'épreuve suivant le barème national lié au programme national de gestion des courses.

## **ARTICLE 9 – REMISE DES RECOMPENSES DU CHAMPIONNAT DE REGION**

1. La remise des récompenses du championnat de région se fera à l'issue de l'épreuve.
2. Obligation de présence des 8 premiers.

## **ARTICLE 10- ENGAGEMENTS**

1. Pas de licence à la journée.
2. Les engagements seront adressés et devront être reçus **par e-mail avant le lundi 20 h** précédant la course à :

**F.X Bernagaud, fx@bernagaud.com**

3. Ils devront **être rédigés sur le bulletin officiel de la C.D.B.M.X.** qui peut être demandé au comité (voir annexe). **Tout club qui ne respecte pas ces critères verrait ses engagements ne pas être pris en compte.**
4. Les droits d'engagements devront être **réglés le jour de la course** ou envoyés au club organisateur
5. Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve, sera remboursé par le club organisateur, à condition qu'il présente un certificat médical, postérieur à la date limite d'engagement, au plus tard le jour de l'épreuve, éventuellement par le responsable de son club.
6. Tout responsable de club doit, le samedi précédant la compétition, contrôler la bonne inscription de ses pilotes sur la liste « inscriptions par club » disponible sur le site Internet du comité d'Aquitaine :

[www.aquitaine-velo.com](http://www.aquitaine-velo.com)

et signaler avant le samedi soir 18h précédant la compétition toute anomalie **au secrétaire du comité à l'adresse fx@bernagaud.com** pour être pris en considération.

7. **L'accès au secrétariat sera réservé aux seuls référents désigné sur le formulaire d'engagement. Un badge à cet effet devra être fourni par le club organisateur.**

## **ARTICLE 11 – EQUIPEMENT**

1. Tout pilote n'ayant pas l'équipement vestimentaire et le matériel réglementaire se verra refuser le départ.
2. Le maillot de champion de France ou un signe distinctif signalant ce titre doit être porté dans les compétitions.
3. La mousse de potence est obligatoire, ainsi que la plaque latérale de cadre porte-numéro (en plus de la plaque de guidon)

## **ARTICLE 12 – CONNAISSANCE DU REGLEMENT**

Tout pilote engagé en championnat régional reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement.

## **ARTICLE 13 – CAHIER DES CHARGES**

Tout club organisateur d'une épreuve du championnat de région recevra un cahier des charges qu'il devra avoir signé et renvoyé au comité 2 mois avant la date de l'épreuve.

## **ARTICLE 14 – CLASSEMENT GENERAL**

Le classement se fera sur la manche du championnat régional. Les résultats seront communiqués lors de la remise des récompenses, sur le site Internet du Comité d'Aquitaine et dans le Journal Cyclisme.

## **ARTICLE 15 – RAPPORT DE COURSE**

Un rapport de course sera établi en fin de course par le président du jury, signé par celui-ci ainsi que par le président du club et le coordinateur.

## **ARTICLE 16 – REGLEMENT NATIONAL**

Pour tout point non défini au présent règlement, se référer au règlement national

\*\*\*

**NB = C.D.B.M.X. (Commission Développement BMX)**

## Annexe 1 : catégories du Championnat d'Aquitaine :

Compte tenu des effectifs prévisibles, selon la participation à la première moitié de la Coupe d'Aquitaine, voici les catégories courues sur le Championnat d'Aquitaine 2010 :

### Vingt pouces garçons :

- Prélicenciés ..... 2004 et après
- poussins ..... 2002 - 2003
- Pupilles ..... 2000-2001
- Benjamins ..... 1998-1999
- Minimes ..... 1996-1997
- Minimes ..... 1996-1997
- Cadets ..... 1994 -1995
- Juniors ..... 1992-1993
- 19 – 29 ans ..... 1981 - 1991
- 30 ans et plus ..... 1980 et avant

### Vingt pouces filles :

- Benjamines et moins ..... 1998 et après
- Minimes et plus. .... 1997 et avant

### Cruisers garçons et filles :

- Moins de 30 ans ..... 1981 et après
- 30 à 39 ans (Caté 3) ..... 1971-1980
- 40 ans et plus (vétérans) ..... 1970 et avant

## **Annexe 2 : Timing de course :**

Les essais libres et contrôlés se dérouleront par blocs, les pilotes devront obligatoirement avoir une pastille de 2,5 cm de diamètre, collées en haut à gauche, de la couleur suivant sur leur plaque :

- **Bloc 1 : Cruisers, pas de pastille**
- **Bloc 2 : Benjamins et moins 20'', pastille rouge**
- **Bloc 3 : minimes et plus 20'', pastille verte.**

### **Déroulement :**

- Essais contrôlés Bloc 1 et 2
- Manches de qualification bloc 1 et 2
- Quarts, demi et finales bloc 1 et 2
- Coupure 30 minutes
- Essais contrôlés bloc 3
- Manches de qualification bloc 3
- Quarts, demi et finales bloc 3
- Remises des récompenses tous blocs